

Nous retrouvons donc encore sur ce point les enseignements de la vieille Egypte en accord avec les croyances sémitiques et chrétiennes : l'histoire et le rôle du révolté, puni de Dieu, sont les mêmes dans les deux familles. Tombé par orgueil, celui qui avait pris pour devise *Ascendam* descend dans les abîmes, où il s'agite sans cesse, malgré sa défaite, poursuivant avec acharnement contre Dieu et ses créatures une guerre qui n'a pas de terme. Impuissant à ruiner l'œuvre divine et à faire prévaloir ses desseins, il trouble le monde par le mal moral et la douleur ; implacable ennemi de tout ce qui est juste, pur et heureux, il use de sa puissance pour empoisonner les rares jours de bonheur que l'homme connaît ici-bas et entraîner la conscience humaine dans les voies de la perdition. Ainsi celui qui veillait avec une maligne jalousie auprès du berceau de l'humanité, poursuit notre race à travers son existence et l'attend à l'heure de la mort pour l'associer à ses éternelles douleurs. Par lui, le mal entre dans le monde ; par lui, il est sans cesse fomenté au milieu de la création, jusqu'à l'heure où, par un terrible retour des justices divines, ceux qui ont écouté sa voix et suivi ses inspirations, ceux qui furent ses amis deviennent ses victimes.

Mais si les écoles théologiques de la vieille Egypte ont connu les efforts de l'archange déchu pour détourner l'homme de sa voie et semer les

épreuves sur sa route, il semble qu'elles aient aussi conservé le souvenir, sinon de son intervention à l'heure où, pour la première fois, le mal pénétra dans l'âme humaine, du moins quelque vague idée du grand malheur qui fit alors déchoir nos ancêtres et entraîna leur postérité dans un désastre irréparable. Le peuple d'Egypte, en effet, semble avoir appris par d'anciennes traditions que tous les fils d'Adam portent, en venant au monde, la trace d'une souillure originelle.

Des rites particuliers, qui remontaient à des âges inconnus, devaient, au moment de la naissance, purifier l'enfant de cette tache qu'il n'avait pu contracter lui-même et dont il était cependant responsable. Des ablutions étaient ordonnées dans ce but, et la circoncision, pratiquée certainement en Egypte bien avant Moïse et Abraham, n'avait peut-être pas d'autre objet que d'assurer au nouveau venu le pardon de cette malédiction dont il portait le poids, avant d'avoir su discerner le bien du mal.

Je m'empresse de le dire : cette tradition au sujet de la faute originelle semble violée, et peut-être à dessein, dans les documents que nous possédons jusqu'à cette heure. La recherche, du mystère a toujours été une des tendances les plus persistantes du sentiment religieux. Dans tous les cultes, les aspects les plus importants et les plus augustes des dogmes, comme les cérémonies les

plus saintes, aiment à s'abriter derrière un voile que les regards du profane ne sauraient pénétrer. Il sera curieux, lorsque les documents anciens auront été suffisamment éclaircis, de faire l'histoire de cette forme que prend la vie religieuse à toutes les époques, en Egypte comme à Rome, chez les chrétiens et dans le paganisme. En tous cas, ce ne peut être ici notre prétention : il suffit d'avoir signalé dans le vieux monde égyptien ce que nous retrouverons plus tard aux origines du christianisme. Nous devons avertir le lecteur que si les documents dont nous allons discuter la signification paraissent obscurs, ce fut peut-être parce que les rédacteurs de ces textes tenaient à envelopper d'ombre ce dogme qui trouble notre foi et déconcerte la raison.

Quoi qu'il en soit, ces données ont trop d'importance et d'intérêt pour être passées sous silence ; d'ailleurs, même à travers l'obscurité dont elles sont entourées, il ne sera pas impossible d'y reconnaître la doctrine sur laquelle repose toute l'économie de la rédemption.

Nous lisons dans le Livre des morts une formule qui bien des fois déjà a été remarquée et met tout de suite notre esprit en éveil. Le défunt, justifiant devant son juge les actes de sa vie terrestre, déclare son âme pure et affirme qu'il n'a plus aucune faute à se reprocher.



Plus de tache, *autrement dit*, souillure aucune de ma mère (1).

Nous avons dans nos textes sacrés de semblables expressions. Au psaume cix, dans une imprécation saisissante contre les méchants, David s'écrie : « Quand on le jugera, il sera déclaré impie... ses enfants seront orphelins et sa femme veuve; ses fils s'en iront abandonnés de tous et mendiant leur pain, car leur maison sera détruite... l'iniquité de ses pères reviendra à la mémoire de l'Éternel, et, ajoute le prophète :

וְחַטָּאת אִמִּי אֵל תִּמַּח

Le péché de sa mère ne sera pas effacé (2).

A premier abord, on pourrait ne voir ici qu'une allusion à cette solidarité qui, d'après les idées juives, enveloppait les membres d'une même famille; et, par conséquent, l'imputation des fautes personnelles de la mère à chacun de ses fils

(1) Todten. LXIV, 7.

Plus de tache autrement dit, ou, selon une autre lecture : souillure aucune venant de ma mère. Cette formule, *autrement dit*, *autre leçon*, se rencontre souvent dans le Livre des morts; elle indique une glose explicative ajoutée au texte pour en préciser la signification. Ici le défunt se déclare purifié de toute tache provenant de ses fautes personnelles et de celle qui lui vient de sa mère.

(2) Ps. cix, 14.

par une sorte de virement dans la responsabilité.

Le sentiment exagéré de l'autorité du chef de la famille ou de la tribu faisait, dans les mœurs sémitiques, une part modeste et une place bien humble aux enfants, quel que fût leur âge, et aux autres parents, quel que fût leur mérite. L'individu s'effaçait dans une unité puissante et seule responsable, comme les gouttes d'eau disparaissent dans les nappes mobiles du fleuve qui les entraîne en son cours. Le droit de tous se perdait dans l'autorité d'un seul, qui pouvait par sa sagesse ou ses imprudences compromettre ou sauvegarder les intérêts de chacun (1).

---

(1) Cette phase de la vie sociale est du plus grand intérêt dans l'histoire de l'humanité. Aux premiers jours, l'intimité de la famille, l'isolement au milieu des animaux féroces, le besoin de protection et de défense avaient uni par des liens étroits les individus impuissants à faire respecter leur liberté et leurs droits ou incapables de s'assurer les ressources les plus indispensables. Quiconque en effet vivait en dehors de ces groupes s'exposait à végéter et à périr. Si l'on perdait, en se maintenant dans ces cercles fermés, quelque dignité et quelque indépendance, on trouvait une large compensation dans la sécurité et la force qui enveloppaient comme un réseau les membres de ces associations. Le bloc n'en était que plus solide et plus résistant, à mesure qu'un ciment plus compacte figeait dans une même masse les éléments disparates dont il était formé. Sans doute l'esprit d'initiative en souffrait, tout progrès était difficile : toute spontanéité comprimée. Chacun était lié par de fortes entraves et maintenu à sa place par des anneaux qui ne se brisaient jamais : le groupe complet semblait ne former qu'un seul corps,

Je ne pense pas cependant qu'il faille interpréter dans ce sens ces paroles de David : Le péché de sa mère ne sera pas effacé. S'il s'agissait, en effet, de la responsabilité particulière encourue par les ascendants de la famille, ce serait le père ou les aïeux qui seraient mentionnés, et non la mère, dont l'autorité était plus effacée. Si notre texte parle de la faute de la mère, c'est pour faire allusion sans doute à cette souillure mystérieuse que contracte chaque fils d'Adam dans le sein maternel. La célèbre déclaration de David au psaume LI confirme cette interprétation de la manière la plus nette : « J'ai été conçu dans l'iniquité, dit-il, et ma mère m'a engendré dans le péché. »

---

n'avoir qu'un mouvement. De pareilles attaches laissent toujours quelques meurtrissures, mais on les acceptait pour sauver la vie. Le sentiment de la liberté et de la responsabilité personnelle ne se développa que dans des associations plus larges et plus puissantes, où le nombre pouvait suppléer à ce que l'unité seule donnait jusque-là. La force, assurée par le concours de bras plus nombreux, ne dépendant plus dès lors au même degré de l'union des membres de ces sociétés nouvelles, chacun retrouvait plus d'indépendance et se mouvait librement dans une sphère plus étendue. Cette détente des premiers liens a été grandissant à travers les phases de la vie sociale, et aujourd'hui elle semble devoir aboutir à cette dernière étape de dangereuse désagrégation qu'on a caractérisée de nom d'individualisme. Je ne sais pas d'étude qui eût plus d'intérêt que cette longue histoire : elle donnerait peut-être la solution de difficiles problèmes, et, en tous cas, nous fournirait de graves leçons, qui ne devraient pas être perdues pour nous.

וּבַחֲטָא יִחַטְתַּנִּי אִמִּי

Dans le péché m'a engendré ma mère (1).

Or ici il ne peut y avoir de doute : l'état civil du berger de Bethléem, du chef de la dynastie messianique, en écartant du côté de la femme d'Isaï l'hypothèse d'une faute personnelle dont son fils d'ailleurs ne se fût point vanté, ne laisse à ces mots d'autre sens que l'aveu de notre commune participation à la faute originelle.

Nous avons donc dans nos Ecritures une formule semblable à celle du Livre des morts. Mais si nous savons quelle idée attachaient les docteurs d'Israël à ces paroles ; s'ils y voyaient la croyance de leurs pères en la solidarité qui enveloppe tous les membres de la famille dans la déchéance de nos premiers parents ; s'ils croyaient que cette chute première avait empoisonné d'un venin mortel la source même de la vie : était-ce de la même manière que les théologiens d'Égypte entendaient les paroles que nous venons de citer ? Il serait peut-être téméraire de l'affirmer sans restriction ; cependant nous avons de bonnes raisons de le croire, et quelques indications du chapitre xvii nous permettront, sinon de résoudre

(1) Ps. LI, 7.

le problème, d'y apporter du moins quelque lumière.

Dans un récit sommaire que donne le défunt de sa vie terrestre, il est dit à la ligne quatorzième : « Il efface les péchés, il détruit les souillures : *on l'explique*, ajoute le texte. — Cette formule, écrite ordinairement à l'encre rouge, marque le commencement de la glose. — *On l'explique* : c'est le retranchement de la honte d'Osiris. M. de Rougé, auquel nous empruntons ces observations pleines de finesse et de critique, a cru reconnaître dans cette phrase la désignation ésotérique de la circoncision. Le mot *shepu*, *pudor*, semble ne pas laisser de doute à ce sujet. Dès l'origine, elle fut peut-être considérée comme un des rites qui pouvaient purifier l'âme de la souillure dont nous sommes infectés en venant au monde (1).

(1) Saint Augustin a soutenu que la circoncision remettait le péché originel. *De Nupt. et Concept.* iv, c. 2. Dans plusieurs de ses ouvrages contre les pélagiens, il défend cette idée. Saint Grégoire, dans ses *Morales sur Job*, lib. iv, c. 3 ; Bède ; saint Fulgence, saint Prosper, le Maître des sentences, Alexandre de Halès, Scot, Durand, saint Bonaventure, Estius l'ont soutenu tour à tour. Quoique cette opinion n'ait jamais prévalu dans la théologie, elle a cependant trop de crédit pour n'avoir pas de fondement dans les traditions anciennes. Notre texte du Livre des morts semble justifier, sinon l'avis de ces grands docteurs, du moins l'ancienne croyance en l'efficacité de ce rite.

Il est incontestable aujourd'hui, malgré les travaux des exégètes des derniers siècles, que les Égyptiens pratiquèrent la circoncision bien avant Abraham. Le fait est prouvé par les monuments et l'étude des momies. Il semble que ce fut au temps où Dieu choi-



quence se dégager nettement du document égyptien. Après cette allusion à la souillure originelle, le défunt reprend ainsi : « Salut à vous, seigneurs de la double justice; princes qui êtes derrière Osiris! Accordez-moi, quand j'arrive près de vous, la destruction de toutes les souillures que je conserve... *On l'explique : toutes les souillures que je conserve, c'est tout ce qu'il a fait devant le seigneur des siècles, depuis qu'il est sorti du ventre de sa mère* (1). »

Nous avons donc deux paragraphes au sujet de la responsabilité humaine : dans le premier, le défunt fait allusion à une faute purifiée par une sorte de baptême et la circoncision. Or il ne peut rester aucun doute sur le caractère et l'origine de cette tache effacée par *le retranchement de la honte d'Osiris et des ablutions, au jour même de la naissance*. L'enfant n'avait pu encore commettre de faute; si sa responsabilité est engagée, ce ne peut être qu'au titre de membre solidaire d'une famille déchue. Cette conséquence ressort avec un vif éclat de l'opposition intentionnelle du second paragraphe, où le défunt demande miséricorde pour les fautes qu'il commit, devant le Seigneur des siècles, *depuis le jour où il quitta le sein maternel*.

---

(1) Voir l'étude sur le rituel par M. E. de Rougé; *Revue archéologique*, 1861.

Nous avons donc, d'un côté, les fautes personnelles dont on peut se rendre coupable au cours de la vie; de l'autre, celle dont on se purifie dès le jour de la naissance. Par conséquent nous sommes autorisés à conclure que cette faute *venant de la mère*, rappelée dans le Livre des morts et les Psaumes, est bien la faute originelle que tous les enfants d'Adam portent en entrant dans la vie, la marque indélébile de la chute de nos pères, la source de toutes nos douleurs et le principe de toutes nos défaillances.

Enfin si nous avons besoin d'une preuve nouvelle pour nous confirmer dans ce sentiment, nous la trouverions encore dans le souvenir fort précis de l'arbre de vie que nous ont conservé les documents égyptiens. En éclairant ce que les inscriptions que nous venons d'analyser peuvent avoir d'obscur, ces renseignements nouveaux nous reporteront à la scène même racontée par le livre de la Genèse, au jour de la prévarication du premier homme.

La tradition égyptienne aurait ainsi conservé tous les traits principaux de cet événement, qui devait avoir une influence décisive dans la vie de l'humanité, non-seulement quant à nos destinées de la terre, mais encore pour l'avenir d'outre-tombe. Elle aurait cru en une purification mystérieuse, qui peut dès ici-bas purger notre âme de cette souillure; elle aurait espéré en les promesses